PROCEDURE DE SUR-CLASSEMENT
Simple ou double

Pour toutes questions d'ordre médical, adressez votre mail au médecin fédéral, Dr Camille GRIT : medical@ffhg.eu

Le process de surclassement / sous classement a évolué.
Désormais, les demandes de sur-classement simple ou double et sous classement devront **être pré-saisies par le pratiquant(e) via son espace personnel « licencies.hockey.fr »**.
Ce dossier intégralement complété + le compte-rendu délivré après lecture de l'ECG (voir les catégories concernées ci-dessous) devront être téléchargés par le pratiquant(e) via son espace personnel « licencies.hockeynet.fr » **lors de la saisie de sa licence**.

Vous devrez récupérer votre dossier auprès de votre club.
Assurez-vous que vos dirigeants ont correctement complétés/signés la zone « ***autorité demandant l'aptitude*** » (1ère page du dossier).

ATTENTION, les catégories suivantes devront effectuer un ECG (électrocardiogramme) pour être surclassées (simple ou double).
Les pratiquant.e.s de ces catégories devront donc télécharger, en plus du dossier médical, le compte-rendu délivré par le médecin suite à la lecture de l'ECG.
Sont concernés par la remise d'un **compte rendu** (suite à lecture de ECG) ;

U18 (les 3 années d'âge de la catégorie)
U20 (les 2 années d'âge de la catégorie)
Sénior féminin (U15, 2ème année)

Un contrôle de tous les dossiers sera effectué par le médecin fédéral national.

Après étude des tests effectués, le médecin fédéral national, **Dr. Camille GRIT**, pourra émettre un avis défavorable et en informera le joueur.

Le pratiquant.e ne sera autorisé.e à évoluer dans la catégorie surclassée (simple ou double) qu'après validation de la licence surclassée.
Attention, prévoir un délai de traitement de 10 jours.

Catégories surclassables (simple ou double), se reporter à l'annexe 1 du règlement « affiliation, licences et mutations » (téléchargeable via le site hockeyfrance.com)

FFHG
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE

DOSSIER DE SUR-CLASSEMENT

simple ou double

dossier complet à télécharger **par le licencié(e)** (ou son représentant l'égal) **via son espace personnel** « licencies.hockey.fr »

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ

Nom : _____ Prénom _____

Date de naissance : _____/_____/_____ n° de licence _____

Nom du club _____

AUTORISATION PARENTALE

(pour les mineurs)

Nous soussignés, ..., autorisons notre enfant à évoluer durant la saison en cours en catégorie .....

Fait le, ...à .....

Signature du père signature de la mère

AUTORITES DEMANDANT L'APTITUDE

les signatures du Président **et de l'entraîneur devont être apposées avant remise du dossier au licencié(e)**

Président du Club : .....Christophe LANES..... Signature :

Entraîneur : .....Virgile MARIETTE..... Signature :

☐ sur-classement **SIMPLE** ☐ sur-classement **DOUBLE**

CONSIDERATIONS GENERALES

Le Médecin Fédéral de la FFHG, Dr Fabrice LECLERC, rappelle aux dirigeants et aux entraîneurs que le surclassement, la mixité, ne sont pas et ne doivent pas devenir des moyens de gestion de la ressource que constituent nos joueurs. Ils lui offrent la possibilité de jouer à un niveau supérieur, sous réserve de l'absence de contre-indication médicale.

FFHG
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE

FICHE MEDICALE de SURCLASSEMENT

(se munir impérativement du carnet de santé pour la visite médicale)

Nom et prénom de l'adhérent : ……..…… date de naissance : .....

Nom du club : ……..……..

1- Données morphologiques :

Poids…… Taille ……..

(Les valeurs doivent être équivalentes à celles de la catégorie d'âge supérieure, attention aux charges autorisées à partir de la catégorie U15).

2- Examen clinique général :

(Pulmonaire, neurologique (antécédents de commotion ?), ORL, ophtalmo…pouvant entraîner une gêne et contre indiquer la pratique à un niveau supérieur)……
……..

3- Examen cardio-vasculaire :

a) Antécédents familiaux : ……
b) Antécédents personnels : malaise, syncopes……
c) TA : ……Pouls :……..
d) Clinique : ……..

4- Examen locomoteur (attention aux pathologies de croissance)

a) Rachis : ……
b) Genoux (conflit fémoro-patellaire, instabilité) : ……
c) Cheville (stabilité) : ……...
d) Autres : …… .

5- Autres éléments d'appréciation (notamment pour le surentrainement)

a) Autres sports pratiqués : ……
b) Charges totales d'entraînement hebdomadaires : ……....
c) Niveau scolaire : ……
d) Sommeil : ……...
e) Développement psychologique :……..
f) Traitements en cours : ……

6- Examens complémentaires éventuels :

- ECG, (Obligatoire pour le surclassement des U18 (les 3 années d'age de la catégorie) et des U20 (les 2 années d'âge de la catégorie) et pour le surclassement en senior féminin (U15 2ème année)– Compte rendu (suite à lecture de ECG) à joindre au dossier

- Si nécessaire Echocardiographie, EFR, Epreuve d'effort, Radiographies…

7- Remarques : ……

8. Conclusion :

Je soussigné(e), Docteur ……..certifie avoir examiné M/Mme ……..…

☐ **Qui ne présente pas de contre-indication médicale à la pratique du hockey sur glace en sur-classement simple ou double (catégorie sénior)** * cochez la case obligatoirement pour confirmer le sur-classement simple ou double

Fait à, ……..le ……..…… Cachet du médecin : ……

FFHG FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY SUR GLACE
AREN'ICE, 33 AVENUE DE LA PLAINE DES SPORTS - 95000 CERGY
Tel : +33 (0)1 85 76 49 49
Fax : + 33(0)1 85 76 49 29
contacts@ffhg.eu
hockeyfrance.com